Grand Poitiers Communauté urbaine

Le Réseau Vélo de Grand Poitiers

Avec le Réseau Vélo de Grand Poitiers, vous pouvez vous déplacer plus facilement et en sécurité au quotidien : aller au travail, à l'école, faire vos courses ou vous balader. Il rend le vélo plus pratique et accessible, que vous soyez déjà cycliste ou que vous ayez envie d'essayer.

Que fait Grand Poitiers pour faciliter la circulation des vélos sur les 40 communes ?

Grand Poitiers déploie un Réseau Vélo pour permettre à toutes et tous de se déplacer facilement à vélo sur l'ensemble du territoire.

Le Réseau Vélo, ce sont :

- des bandes et pistes cyclables,
- des voies vertes,
- des chaussées à voie centrale banalisée appellées « chaussidou », priorisant la circulation à vélo,
- des sens de circulation réservé aux vélos.

Grand Poitiers en effectue la création et l'entretien.

Ces aménagements sont pensés pour répondre aux usages du quotidien : aller à l'école, au travail, faire ses courses... mais aussi pour faciliter les déplacements de loisir et inciter de nouvelles personnes à pratiquer le vélo.

Ce réseau relie les hameaux aux centress des communes et, lorsque cela est possible, les communes de Grand Poitiers entre elles.

En dehors du Réseau Vélo, et conformément à la règlementation en vigueur, Grand Poitiers prend toujours en compte de l'usage cycliste et le favorise lors de l'aménagement d'une voirie.

L'objectif étant de proposer un **réseau cyclable structurant et attractif**, l'aménagement privilégié par Grand Poitiers est la **création de pistes cyclables séparées de la voie de circulation automobile**.

Comment le Réseau Vélo contribue-t-il à la transition écologique de Grand Poitiers ?

Faire de la place au vélo, c'est faire un choix concret en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la qualité de l'air, de la santé publique et de la sobriété énergétique.

Le Réseau Vélo s'inscrit pleinement dans les engagements climatiques de Grand Poitiers, au croisement de plusieurs politiques publiques : mobilités durables, biodiversité, eau, aménagement du territoire et santé environnementale.

Comment les pistes cyclables s'intègrent-elles au paysage ?

Afin de conjuguer confort pour tous et intégration harmonieuse dans les paysages traversés (campagnes, bois, zones agricoles, etc.), lorsque cela est techniquement possible, Grand Poitiers fait le choix d'utiliser des revêtements dont le rendu final est de couleur clair.

C'est, par exemple, le cas de la piste cyclable entre la Varenne et le Chemin de la Grotte à Calvin reliant Saint-Benoît et Poitiers ; ou encore, de la piste cyclable reliant Liniers et Lavoux.

Ces pistes s'accompagnent également de travaux **d'aménagement paysager** : plantations d'arbres , création de haies, gestion sur site des eaux pluviales (fossés végétalisés, noues, sols perméables à proximité...).

Ces éléments permettent de **concilier infrastructures cyclables et préservation de la biodiversité.**

Intégration paysagère



Schéma directeur cyclable de Grand Poitiers

https://www.grandpoitiers.fr/au-quotidien/deplacements/velos-et-mobilites-actives/amenagements-cyclables-de-grand-poitiers/le-reseau-velo-de-grand-poitiers?

Comment est financé le Réseau Vélo ?

Le développement du Réseau Vélo est entièrement financé par le Versement Mobilité, une contribution financière obligatoire des employeurs publics et privés du territoire de plus de 11 salariés.

Ce mécanisme permet d'investir dans des solutions concrètes pour améliorer le quotidien : plus de transports collectifs, plus d'aménagements cyclables, plus de choix pour se déplacer pour les habitants de Grand Poitiers.

Pour déterminer un itinéraire vélo pertinent et conforme à vos attentes, vous pouvez utiliser l'outil Geovélo (site web (https://geovelo.app/fr/route/?bike-type=own&c=0.351295%2C46.541993&e-bike=false&z=10.29) ou application mobile) qui prend en compte les aménagements cyclables existants sur le territoire de Grand Poitiers.

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30